



## MESURES SALARIALES PRISES EN 2007

2007 n'est pas une année blanche (+0,8% en février 2007), la rémunération des fonctionnaires présents en 2007 a augmenté de 2,9 Mds€ en 2007.

### LES MESURES

- la revalorisation du point d'indice + 0,8 % en février 2007 et du minimum de traitement au 1<sup>er</sup> juillet ;
- l'application de la loi TEPA au 1<sup>er</sup> octobre 2007 et l'exonération des charges sociales et fiscales sur les heures supplémentaires des fonctionnaires ;
- les accords Jacob qui prennent pleinement effet en 2007 avec la hausse des grilles indiciaires de la catégorie C ;
- l'avancement à l'ancienneté qui représente 2 % de l'évolution de la rémunération moyenne des agents ;
- des mesures catégorielles : nouvelle cohorte d'instituteurs devenant professeurs des écoles (passage de catégorie B en catégorie A) ; plan police 2004-2012, plan de revalorisation des militaires, plan « justice » ;
- une politique d'action sociale avec la montée en charge de nouveaux dispositifs (+ 60 M€) : le CESU pour la garde d'enfant de 0 à 6 ans, le prêt mobilité (avance de la caution pour le logement)

Une mesure d'extension des heures supplémentaires à des agents jusque là exclus du dispositif TEPA au sein de la fonction publique d'Etat et de la fonction publique territoriale.

### Rappel

Les dépenses de personnel de l'Etat représentent 87 Mds€ en 2007, elles se décomposent en :

- 59 Mds€ (63%) en rémunérations d'activité (traitements),
- 15 Mds€ primes et indemnités,
- 12 Mds€ de cotisations sociales (cotisation maladie, famille...),
- 1,5 Md€ de prestations sociales et d'action sociale (logement, transport, chèque vacances,...)
- Il faut rajouter 31 Mds€ de contribution employeur pour l'équilibre des pensions des fonctionnaires de l'Etat.